



Compte-rendu de la 82^e réunion publique tenue le lundi 3 novembre 2008,

de 19h00 à 21h20, au bureau du District scolaire 9, à Tracadie-Sheila



PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Josée Arseneau
Marcel Basque
Roger Boudreau
Annie Chiasson-Doiron
Line Collin
Gilles Gagné
Gilmond Larocque
Marc-Alphonse Leclair
Gérard Robichaud
Odette Robichaud

ABSENCES

Rachel Savoie (abs. motivée)

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général
Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers
Carole Raymond, directrice des ressources humaines
Fernande Chouinard, directrice de l'éducation par intérim
Rita Robichaud, directrice de l'éducation

PUBLIC

Deux (2) membres du public

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La présidente ouvre la réunion à 19h00, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la réunion.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Une conseillère est absente et a motivé son absence.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-11-426 Proposé par Gérard Robichaud et dûment appuyé de Marcel Basque, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 19h00**
1. **Ouverture de la réunion**
 2. **Vérification du quorum et des absences**
 3. **Adoption de l'ordre du jour**
 4. **Présentation – « Prix national DIAMANT 2007-2008 décerné à l'école La Villa des Amis »**
Personne-ressource : Monsieur Denis Losier, directeur de l'école La Villa des Amis
 5. **Adoption du compte-rendu de la réunion du 20 octobre 2008**
 6. **Rapports**
 - 6.1 Rapport de la présidente
 - 6.2 Rapport des représentants au Congrès de la FNCSF (Marcel et Annie)
 7. **Politiques à réviser**
 - 7.1 Politique 2.5 – Cycle de planification du Conseil
 - 7.2 Politique 2.7 - Coût de la gouvernance

PAUSE-SANTÉ

8. **Affaires nouvelles**
 - 8.1 Prix d'excellence en enseignement – 1^{er} novembre 2008
 - 8.2 Présentation projet capitalisation
9. **Informations diverses**

(Diverses publications dont : *Moisson d'art et le conte : la magie s'installe; Appui pour une journée contre l'intimidation; CSC La Fontaine : une élève se distingue pour son implication environnementale; La terreur s'amène à Tracadie-Sheila; Enseignants : entente de principe; 1,1 million \$ pour les écoles francophones; Tracadie-Sheila : un terrain en vue pour le rouli/vélo-parc;*
10. **Questions des membres du Conseil d'éducation**
11. **Parole au public**
12. **Levée de la réunion**

4. PRÉSENTATION – « Prix national DIAMANT »

Monsieur Denis Losier, directeur de l'école La Villa des Amis, informe les conseillers scolaires que le Prix national Diamant décerné à l'école La Villa des Amis est un Prix offert par l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, les loisirs et la danse (ACSEPLD). Parmi les prix offerts, il y a les prix Diamant, Platine et Or. 1 132 écoles sur plus de 15 000 écoles ont soumis une demande et ont été jugées admissibles à un prix. Monsieur Losier dit avoir soumis 2 demandes les années passées pour l'école La Source et pour ces deux années consécutives, l'école s'est mérité le Prix Platine. La raison pour laquelle l'école La Villa des Amis comparativement à l'école La Source s'est mérité le Prix Diamant est probablement liée à la réalité de 2008, où on considère la diminution des cours d'éducation physique et de programmes d'activités physiques offerts par la plupart des écoles. La norme minimale recommandée par l'ACSEPLD est de 150 minutes par semaine. Au primaire, on offre 84 minutes par cycle de 6 jours environ. La remise de ces prix incite les gens à changer/motiver la situation actuelle. Éducation physique quotidienne de qualité est un programme d'éducation physique qui offre des occasions d'apprentissages et qui est enseigné sur base régulière par un personnel enthousiaste et compétent. Un programme comprend au minimum 30 min. de cours au moins trois jours sur cinq.

La solution : maximiser le potentiel des temps non-structurés. Une valeur importante : la volonté. Pour le mois de novembre, l'école La Villa des Amis a offert aux élèves de la maternelle à la 2^e année, un cent quatre-vingt-huit minutes sur 6 jours (188 min/6 jrs), aux élèves de 3^e et 4^e années, un cent neuf minutes sur 6 jours (109 min/6 jours), aux élèves de 5^e et 6^e années, un cent dix-sept minutes sur 6 jours (117 min./6 jours) et aux élèves de 7^e et 8^e années, un cent vingt-cinq minutes sur 6 jours (125 min./6 jours).

La question à se poser : offrons-nous suffisamment de temps d'activités physiques à nos jeunes? Pour être considéré actif, un élève ayant un poids santé doit bouger quotidiennement au moins 30 minutes tandis qu'un élève ayant un surplus de poids devrait bouger 45 minutes.

En plus d'avoir des bienfaits sur la santé, les problèmes de discipline ont diminué considérablement, ce qui entraîne de meilleurs résultats d'apprentissage.

Un conseiller questionne s'il y a une étude de faite ou des statistiques qui pourraient comparer les améliorations au niveau de la santé ou autre avant et après que ce programme ait été mis en place.

Monsieur Denis Losier informe ce conseiller qu'une étude a été faite en 2000. Les résultats de la recherche (sur 10 tests), environ 80 % des élèves avaient amélioré leur état de santé.

Une conseillère félicite Monsieur Losier et se dit impressionné par les commentaires des parents disant qu'ils n'ont plus besoin de retourner à l'école pour des problèmes avec leurs enfants. Elle demande s'il serait facile d'intégrer ce programme dans une autre école. Monsieur Losier répond qu'il faut qu'il y ait quelqu'un qui y croit et qui a un certain leadership. Selon cette conseillère, il serait bien que cette présentation soit faite aux autres directions d'école.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 OCTOBRE 2008

03-11-427 **Proposé par Roger Boudreau et dûment appuyé de Josée Arseneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 octobre 2008 tel que présenté.**

Proposition adoptée à l'unanimité

6. RAPPORTS

6.1 Rapport de la présidente

La présidente a participé au forum provincial et a assisté à la remise du Prix d'excellence en enseignement. Au district 9, le Prix d'excellence en enseignement qui fut décerné à madame Janie Losier, enseignante à l'école W.-A.-Losier.

Le conseiller, Roger Boudreau, demande si cette enseignante se démarquait pour un projet quelconque. La présidente l'informe qu'un comité avait été formé pour faire un choix parmi les personnes nominées. La conseillère, Josée Arseneau, l'informe que le choix du Conseil était unanime.

6.2 Rapports des représentants au Congrès de la FNCSF

Annie Chiasson-Doiron et Marcel Basque ont remis un rapport suite à leur participation aux ateliers. Ils ont trouvé les ateliers auxquels ils ont participé intéressants.

Monsieur Basque se dit déçu que les jeunes qui participaient ne fussent pas des jeunes du système scolaire. Il y avait aussi des parents, mais pas nécessairement des parents qui ont des enfants dans le système scolaire. Selon le conseiller Basque, il faudrait faire une distinction entre parents et parents qui ont des enfants dans le système scolaire.

7. POLITIQUES À RÉVISER

7.1 Politique 2.5 - Cycle de planification du Conseil

03-11-428 **Proposé par Gérard Robichaud et appuyé de Marcel Basque, il est résolu que le Conseil d'éducation réitère la politique 2.5-Cycle de planification, avec les ajouts proposés, soit : enlever au point 2.5.3 de consentement et de modifier au point 2.5.5 que les rapports de vérification auront été faits au mois de septembre rétroactivement.**

Proposition adoptée à l'unanimité

7.2 Politique 2.7 - Coût de la gouvernance

03-11-429 **Proposé par Gérard Robichaud et appuyé de Marcel Basque, il est résolu que le point 9.2 sur la politique 2.7-Coût de la gouvernance soit adoptée telle que présentée pour se conformer aux recommandations du vérificateur, soit : au point 2.7.1, 1^{re} puce, modifier comme suit :** La formation et le perfectionnement auront lieu afin d'orienter, de maintenir et d'améliorer les habiletés et connaissances de tous les membres., au point 2.7.2 50% du budget du CED durant l'année financière pour la formation et le fonctionnement (incluant présence à des conférences ou ateliers) 25% du budget du CED durant l'année financière pour des sondages, groupes focus, rencontres. Au point 2.7.3 Les conseillers sont remboursés, aux taux approuvés par le gouvernement de la province sur le budget fourni par le Ministère, de leurs frais de déplacement lorsqu'ils sont mandatés dans le cadre de leur fonction officielle de membres du Conseil. Enlever le point 2.7.4 « Lorsqu'il y a perte de salaire... Les points 2.7.5 et 2.7.6 deviennent 2.7.4 et 2.7.5.

4 Contre, 5 Pour

Proposition adoptée

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Prix d'excellence en enseignement - 1^{er} novembre 2008

Tel que mentionné par la présidente dans son rapport, la récipiendaire est madame Janie Losier, enseignante à l'école W.-A.-Losier. Le Conseil d'éducation tiendra un souper-rencontre avec la récipiendaire et les personnes qui ont été nommées se tiendra le 25 novembre prochain.

8.2 Présentation des projets capitaux

03-11-430 **Proposé par Gérard Robichaud et appuyé de Roger Boudreau, il est résolu que le Conseil d'éducation accepte la liste des projets prioritaires pour un montant totalisant la somme de 800 000 \$.**

Proposition adoptée à l'unanimité

03-22-431 **Proposé par Gérard Robichaud et appuyé de Josée Arseneau, il est résolu que le Conseil d'éducation fasse parvenir une lettre au ministre de l'Éducation lui soumettant une demande de projet d'immobilisation de 3, 000 000 \$ pour l'école Louis-Mailloux.**

Proposition adoptée à l'unanimité

Le conseiller, Gilles Gagné, invite les conseillers à visiter le site de la Fédération canadienne des municipalités. Le fonds municipal vert (FMV) de la fédération offre des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt, renforce les capacités et facilite le partage des connaissances en vue d'aider les administrations municipales et leurs partenaires à développer des collectivités plus viables en matière d'environnement, de société et d'économie. L'adresse du site de la fédération est la suivante: www.fcm.ca.

9. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications récentes est remise aux membres à titre d'information.

10. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

10.1 Le conseiller, Marc-Alphonse Leclair, demande à madame Gina St-Pierre de quelle façon est déterminée la liste des projets prioritaires. Madame St-Pierre l'informe que la liste est montée à partir de différents besoins pris en considération et pouvant venir de différentes sources.

10.2 Le conseiller, Marcel Basque, avise madame St-Pierre que le Conseil d'éducation avait priorisé, l'an passé, les projets liés à la sécurité dans les écoles, comme par exemple des modifications au niveau des secrétariats. Il demande si ces travaux ont tous été terminés.

Madame St-Pierre demandera un rapport à André Friolet pour connaître la situation des travaux effectués et ce qui reste à faire.

10.3 La présidente, Odette Robichaud, avise les conseillers qu'une rencontre avec le sous-ministre de l'éducation, Roger Doucet, est prévue. Les conseillers demandent que cette rencontre se tienne le plus tôt possible. La présidente vérifiera la disponibilité de Monsieur Doucet pour le 1^{er} décembre 2008. S'il y a possibilité pour le 1^{er} décembre, la réunion publique du Conseil aura lieu au bureau du District scolaire et non à l'école Marie-Esther.

11. PAROLE AU PUBLIC

11.1 Un membre du public dit avoir plusieurs points qu'il aimerait apporté à l'attention du Conseil. Premièrement, il dit avoir apprécié la présentation de monsieur Denis Losier, et qu'il aimerait bien qu'il revienne comme enseignant à l'école La Source. Par contre, il dit être convaincu que monsieur Losier devrait faire partie du personnel du District scolaire et agir comme mentor auprès des autres écoles. En fait, c'est plutôt une recommandation qu'il dit faire au Conseil.

Deuxièmement, il désire remercier le District scolaire pour les travaux effectués au niveau des salles de bain à l'école La Source. Par contre, il déplore le fait qu'il y ait eu autant de retard de la part des contractants dans l'achèvement des travaux. Dans l'avenir, il suggère au District de donner des pénalités si les dates ne sont pas respectées par les contractants.

Troisièmement, il appuie le conseiller Basque dans son intervention sur la sécurité dans les écoles. Il conseille au District de ne jamais laisser ce point de côté. Il dit ne plus entendre parler du projet avec la GRC, et, selon lui, le District devrait inviter un membre de la GRC pour discuter à nouveau de la sécurité dans les écoles.

La présidente le remercie de son intervention et lui dit que ce dernier point sera apporté à la prochaine réunion du comité de travail. Le directeur général, monsieur Claude Giroux, ressortira l'information de tout ce qui a été fait jusqu'à présent et le suivi qui y sera accordé.

Ce membre ajoute qu'il a rendez-vous avec monsieur Claude Giroux pour discuter des quatre (4) recommandations faites à la présidente du Conseil d'éducation dans une correspondance en 2007.

11.2 Un membre du public tient à ajouter que monsieur Denis Losier, par sa passion, et en incorporant le Programme Éducation physique quotidienne de qualité, a réussi à faire dissoudre les gros groupes d'élèves, leur faire faire autre chose en les persuadant qu'ils sont capables. D'un état de santé médiocre, certains ont amélioré leur état de santé considérablement. Celui-ci a su convaincre son personnel que ce changement pouvait se faire. Ce fut, selon lui, un plaisir d'entendre sa présentation.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion se termine à 21h20.

Odette Robichaud, présidente

Claude Giroux, secrétaire du Conseil